



**Fiche de Données de Sécurité
selon la directive UE
No. 453/2010**

1. Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

- 1.1 Identificateur de produit** 0951B1NL
- Nom du produit:** MULTI-GARD 955 CP PART B **Date de Révision:** 11/25/2015
Remplace: 06/22/2015
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** Composant de peinture multicomposant - usage industriel
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- Importateur:** StonCor Europe
9 Rue du Travail, 1400 Nivelles, Belgium
- Fabricant:** Carboline Company
2150 Schuetz Road
St. Louis, MO USA 63146
- Informations Réglementaire / Techniques
Contact Carboline Technical Services at
1-800-848-4645
- Fiche de données de sécurité préparée par:** Schlereth, Ken - ehs@stoncor.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC +1 703 5273887 (Hors des U.S.A.)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

Cancérogénicité, catégorie 1A
Irritation oculaire, catégorie 2
Corrosif pour la peau, catégorie 1
Sensibilisation cutanée, catégorie 1

Déclarations de danger du GHS

Cancérogénicité, catégorie 1A

H350-1A

Irritation oculaire, catégorie 2
 Corrosif pour la peau, catégorie 1
 Sensibilisation cutanée, catégorie 1

H319
 H314-1
 H317

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) du produit



Mention d'avertissement

Danger

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

dioxyde de silicium, tallol, produits réactionnels avec tepa, POLYAMIDE WAX

Déclarations de danger du GHS

Cancérogénicité, catégorie 1A	H350-1A	Peut provoquer le cancer.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Corrosif pour la peau, catégorie 1	H314-1	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

GHS PRECAUTION PHRASES

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+361+353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucune information.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII.

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Substances Dangereuses

<u>No.-CAS</u>	<u>No. EINECS</u>	<u>Dénomination CEE</u>	<u>%</u>
68953-36-6	273-201-6	tallol, produits réactionnels avec tepa	25-50
1317-65-3	215-279-6	carbonate de calcium	25-50
770-35-4	212-222-7	ether monophenylique du 2-propylene glycol	2.5-10
1333-86-4	215-609-9	noir de carbone	2.5-10
PROPRIETARY	257-861-2	TERTIARY AMINE	1.0-2.5
TRADE SECRET		POLYAMIDE WAX	1.0-2.5
14808-60-7	238-878-4	dioxyde de silicium	0.1-1.0

<u>No.-CAS</u>	<u>REACH Reg No.</u>	<u>Pictogrammes CLP</u>	<u>Mentions de danger CLP</u>	<u>Facteurs M</u>
68953-36-6		GHS05-GHS07	H314-317	
1317-65-3		GHS07	H315-319	
770-35-4		GHS07	H319	
1333-86-4		GHS08	H351	
PROPRIETARY		GHS07	H315-319	
TRADE SECRET				
14808-60-7		GHS08	H350-370	

Information supplémentaire: Le texte des états de danger CLP indiquées ci-dessus (le cas échéant) est donnée à l'article 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques Générales: Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation: Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau: En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

Auto protection du secouriste:

"Aucune initiative ne doit être prise qui impliquerait un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne portant secours de donner un bouche-à-bouche. Bien laver les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les retirer, ou porter des gants. "

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont:

Dioxyde de carbone, Produit Chimique Sec, Mousse, Brouillard d'Eau

RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent couvrir de longues distances et s'enflammer.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Équipement de protection individuel, voir section 8. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

6.4 Référence à d'autres sections

FURTHER INSTRUCTIONS GHS: Veuillez consulter les réglementations en matière de mise au rebut ou les réglementations de chaque pays relatives à ce matériau. Voir la section 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre. Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles. Se laver à fond après manipulation. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

CONDITIONS A EVITER: Chaleur, flammes et étincelles.

Conditions de stockage: Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible relativement à l'utilisation finale.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96 (EU)

<u>Nom</u>	<u>%</u>	<u>LTEL ppm</u>	<u>STEL ppm</u>	<u>STEL mg/m3</u>	<u>LTEL mg/m3</u>	<u>OEL Note</u>
tallol, produits réactionnels avec tepa	40.0					
carbonate de calcium	40.0					S.O.
ether monophénylique du 2-propylene glycol	10.0					
noir de carbone	10.0					
TERTIARY AMINE	5.0					
POLYAMIDE WAX	5.0					
dioxyde de silicium	1.0					

Conseils supplémentaires: Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays. Certains composants peuvent ne pas être classés au niveau européen comme des substances dangereuses et selon la réglementation applicable aux préparations.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelles

Protection respiratoire: Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. N'utiliser qu'avec une ventilation pour maintenir les concentrations au-dessous des valeurs indicatives d'exposition données dans ce document. L'utilisateur doit contrôler et mettre en place une surveillance des niveaux d'exposition pour s'assurer que toutes les personnes sont au-dessous des valeurs indicatives. En cas de doute, ou si on ne peut pas assurer une surveillance, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par l'Etat ou par le gouvernement fédéral. Pour les revêtements à l'état liquide contenant de la silice, et/ou si aucune valeur limite d'exposition n'est indiquée ci-dessus, les appareils de protection respiratoire alimentés en air ne sont en général pas exigés.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains: Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Gants imperméables. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur.

AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Vêtement léger de protection

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. N'utiliser que dans une zone équipée d'une ventilation avec extraction d'air anti-déflagrante. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Noir, Liquide Visqueux
Etat Physique	Liquide
Odeur	Aminee
Seuil d'odeur	n/d
pH	n/d
Point de fusion / point de congélation	n/d
Point / intervalle d'ébullition (° C)	176 F (80 C) - 500 F (260 C)
Point éclair, (°C)	97
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther
Inflammabilité (solide, gaz)	NON DETERMINE
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	0.9 - 7.1
Pression de vapeur, mmHg	n/d
Densité de vapeur	PLUS LOURD QUE L'AIR
Densité relative	NON DETERMINE
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau	N/D
Coefficient de partage: n-octanol/water	NON DETERMINE
Température d'auto-inflammation (°C)	NON DETERMINE
Température de décomposition (°C)	NON DETERMINE
Viscosité	Inconnu
Propriétés explosives	NON DETERMINE
Propriétés oxydantes	NON DETERMINE

9.2 Autres informations

Contenu en COV g/l:	0
---------------------	---

Densité (g/cm3)

1.33

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 CONDITIONS A EVITER

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

LD50 Orale: n/d

Inhalation LC50: n/d

Irritation: Inconnu

Corrosivité: Inconnu

Sensibilisation: Inconnu

Toxicité à doses répétées: Inconnu

Cancérogénicité: Inconnu

Mutagénicité: Inconnu

Toxicité pour la reproduction: Inconnu

STOT-exposition unique:

STOT-exposition répétée:

Danger d'aspiration:

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous la rubrique toxicité aiguë, alors les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont rapportées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Dénomination CEE</u>	<u>LD50 Orale</u>	<u>LD50 Cutanée</u>	<u>LC50 Vapeur</u>
68953-36-6	tallol, produits réactionnels avec tepa	4750 mg/kg oral, rat		Not Available
1317-65-3	carbonate de calcium	6450 mg/kg, oral, rat	Not Available	Not Available
770-35-4	ether monophénylique du 2-propylene glycol	Not Available		Not Available

1333-86-4	noir de carbone	8000 mg/kg oral, rat		Not Available
PROPRIETARY	TERTIARY AMINE	> 5000 MG/KG ORAL, RAT		Not Available
TRADE SECRET	POLYAMIDE WAX	>2000 MG/KG, ORAL, RAT		>5000 mg/m3 Inh, Rat
14808-60-7	dioxyde de silicium	Not Available	Not Available	Not Available

Information supplémentaire:

Irritant pour les yeux et la peau. Peut être nocif par ingestion.

12. Informations écologiques**12.1 Toxicité:**

EC50 48hr (Daphnia):	Inconnu
IC50 72hr (algues):	Inconnu
LC50 96hr (poisson):	Inconnu

12.2 Persistance et dégradabilité: Inconnu**12.3 Potentiel de bioaccumulation:** Inconnu**12.4 Mobilité dans le sol:** Inconnu**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:** Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII.**12.6 Autres effets néfastes:** Inconnu

<u>No.-CAS</u>	<u>Dénomination CEE</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
68953-36-6	tallol, produits réactionnels avec tepa	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
1317-65-3	carbonate de calcium	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
770-35-4	ether monophénylique du 2-propylene glycol	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
1333-86-4	noir de carbone	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
PROPRIETARY	TERTIARY AMINE	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
TRADE SECRET	POLYAMIDE WAX	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
14808-60-7	dioxyde de silicium	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets:** Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.**Code Européen de déchets:** 080111

14. Informations relatives aux transports

14.1	Numéro UN	NEANT
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	Not Regulated
	Nom technique	S.O.
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	NEANT
	Danger secondaire d'expédition	S.O.
14.4	Groupe d'emballage	S.O.
14.5	Dangers pour l'Environnement	Inconnu
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Inconnu
	No EmS:	S.O.
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Inconnu

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

REGLEMENTS NATIONAUX :

Nombre Danemark Enregistrement du produit:	Inconnu
Danoise code MAL:	Inconnu
Nombre Suède Enregistrement du produit:	Inconnu
Nombre Norvège Enregistrement du produit:	Inconnu

classe de danger:

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3:

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H350	Peut provoquer le cancer.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Texte des phrases de risque mentionnés dans la liste des ingrédients au Chapitre 3.:

R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

MOTIF DE LA RÉVISION

Aucune information.

Aucune information.